

18 Mai 2010

Inauguration du SESSAD du Scorff à Lanester



Le Service d'Education Spécialisée et de Soins A Domicile du Scorff s'est offert une nouvelle jeunesse. L'inauguration des locaux fraîchement rénovés a eu lieu le mardi 18 mai 2010.

Ce fut l'occasion pour le Président des PEP 56 et l'équipe de l'établissement de présenter les missions et les ambitions du service.

Thérèse THIERY, maire de Lanester se réjouit de l'installation d'un SESSAD dans sa ville qui se veut « engagée dans la solidarité » et ajoute que « l'éducation, c'est l'avenir »

Aujourd'hui, Yvon LE GUYADEC, président des PEP 56, présente l'établissement comme « un outil de travail efficace, adapté et agréable ».



C'est à Lanester que le SESSAD a choisi de s'installer en 1993.

Les locaux avaient besoin d'être restaurés afin d'accueillir les enfants et leurs familles dans d'excellentes conditions.

Les travaux (pour 150 000 €), ravalement, accessibilité aux handicapés, aménagement des bureaux, création d'une salle d'activités, furent menés cet été, grâce au soutien de l'autorité de tarification.

Le financement par l'assurance maladie (autorisé et contrôlé par la Délégation Territoriale de l'Agence Régionale de Santé (ex D.D.A.S.S.)), permet à l'équipe composée de médecins et de psychologues, de rééducateurs et d'éducateurs, de se déplacer dans les lieux de vie et d'éducation pour prendre en charge et soutenir dans leur démarche d'intégration des enfants et des adolescent mis en difficulté par leur handicap.

L'implantation géographique des locaux a donc son importance car ce sera le coeur d'un dispositif d'aide géographiquement dispersé.

Un réseau de transports en commun bien desservi et une position centrale facilitent l'accès aux nombreuses infrastructures culturelles et sportives.

Le SESSAD du SCORFF peut maintenant prendre en charge 60 enfants et adolescents de 0 à 18 ans, leur apporter un soutien nécessaire à leur scolarisation et à leur autonomie sociale.

Toutefois plus de 50 enfants sont encore sur liste d'attente. Un agrément de 12 places supplémentaires a été demandé.

Aujourd'hui en France, ce sont 1500 enfants handicapés qui ne sont pas scolarisés.

Le président des P.E.P. 56, Yvon LE GUYADEC, souligne l'importance de l'existence des établissements médico-sociaux et rappelle la loi du 11 février 2005 : pour l'égalité des droits et des chances, pour la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, elle organise les diverses aides que l'on peut apporter à l'enfant ou à l'adolescent à partir de son projet de vie décliné en plan personnalisé de compensation.

Gérés par les P.E.P. du Morbihan, C.M.P.P. (Centres Médico-Psycho-Pédagogiques), I.M.E. (Instituts Médico-Éducatifs) I.T.E.P. (Instituts Educatifs, Thérapeutiques et Pédagogiques) et S.E.S.S.A.D (Service d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile) forment un réseau de compétences et de complémentarité qui tente de répondre à ces besoins.

En plus de son site de Lanester, le S.E.S.S.A.D. du Scorff dispose depuis septembre 2009 d'une antenne à Hennebont qui va entrer dans ses nouveaux locaux, Espace Beaufort, le 1er juin 2010.

La soirée s'est terminée par un moment de convivialité regroupant tous les partenaires invités.

